

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

14360 Trouville-sur-Mer

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

1 Risque technologique identifié :



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

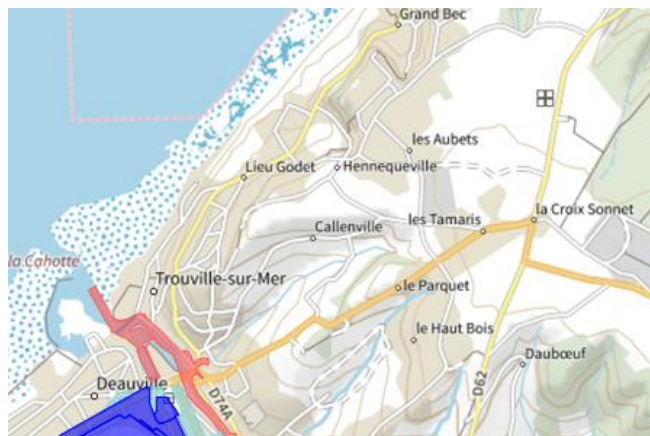
Risque d'inondation sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :



PPRN : PPRN-I-Basse-vallée-Touques (14DDTM20130001)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I-Basse-vallée-Touques a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction

Date de prescription : 18/03/2013

Date d'approbation : 03/03/2016

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque d'inondation sur Trouville-sur-mer



AZI : Atlas des zones inondables

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

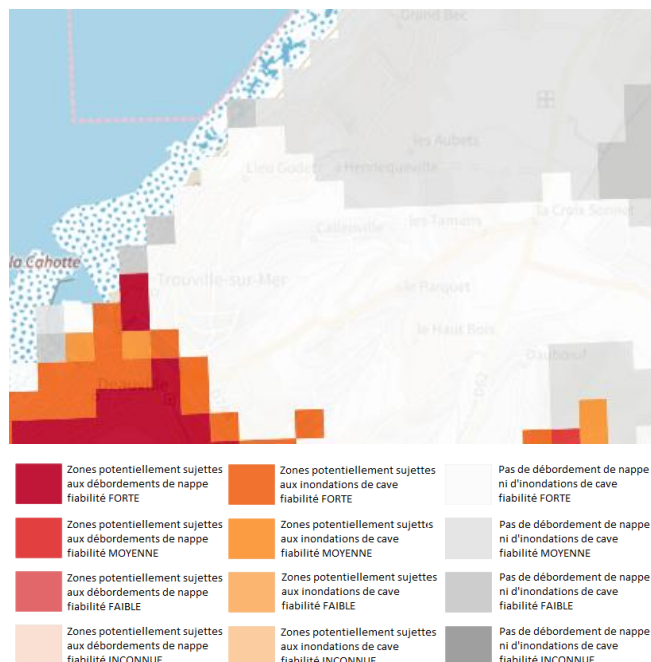
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0771383A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/09/2007	25/11/2007
INTE0300360A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/06/2003	27/06/2003
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9000289A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/1990	15/08/1990
INTE8800166A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/1988	13/08/1988
NOR19861211	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/1986	09/01/1987
NOR19850111	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/11/1984	26/01/1985
NOR19830513	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/01/1983	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

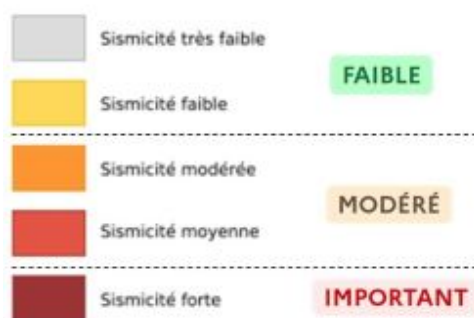
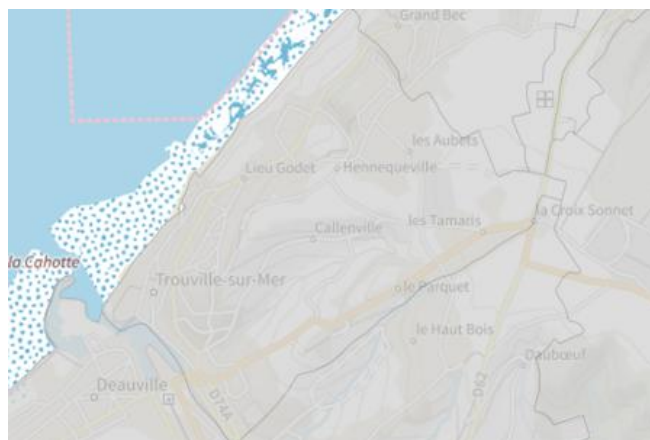
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

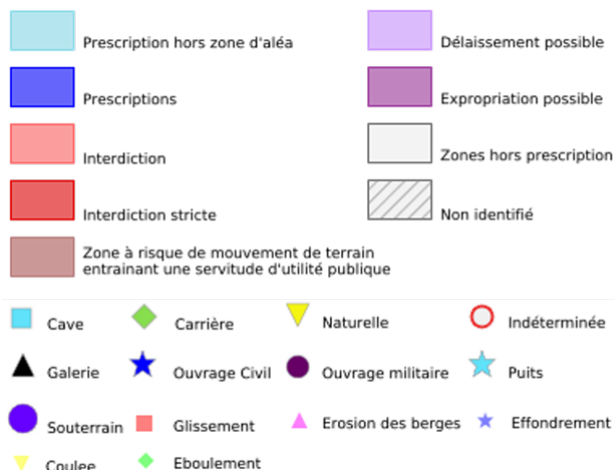
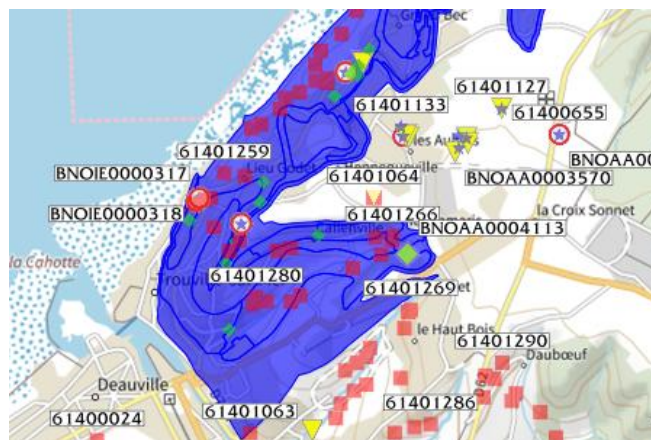
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : PPRN-Mvt-Trouville-villerville-cricqueboeuf (14DDTM20160003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-Mvt-Trouville-villerville-cricqueboeuf a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Mouvement de terrain](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 08/08/2016

Date d'approbation : 12/01/2022

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque de mouvements de terrain sur Trouville-sur-mer

6 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0300360A	Mouvement de Terrain	01/06/2003	27/06/2003
INTE0300234A	Mouvement de Terrain	04/01/2003	22/05/2003
INTE0200011A	Mouvement de Terrain	06/04/2001	09/02/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900304A	Glissement de Terrain	16/12/1998	14/07/1999
NOR19850111	Mouvement de Terrain	23/11/1984	26/01/1985

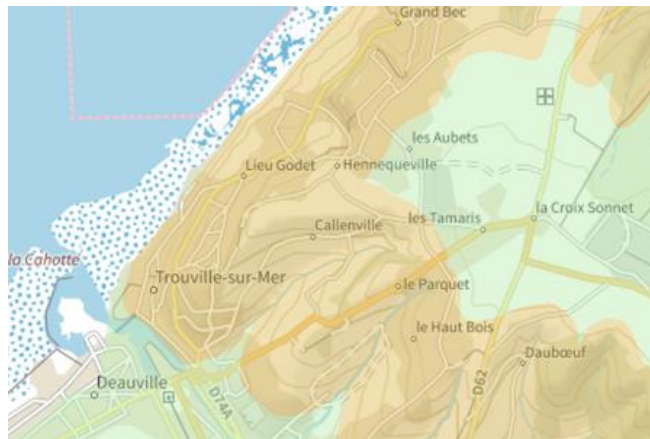
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Trouville-sur-mer

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

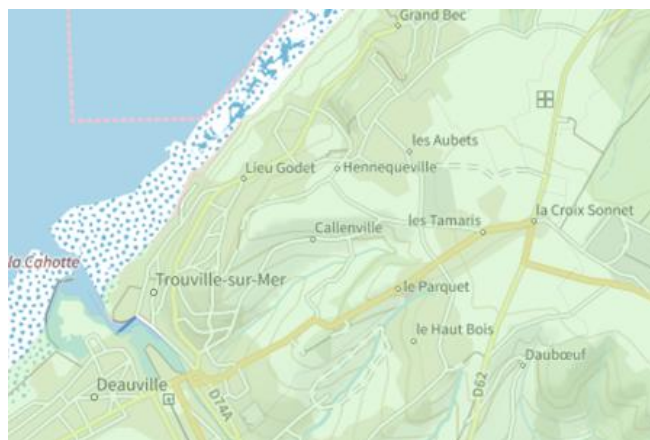
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2410383A	Sécheresse	01/07/2022	27/04/2024

Risque radon sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de pollution des sols sur Trouville-sur-mer

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 19 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

70 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
61400001	Chute de blocs / Eboulement	Les Flots Bleus
61401053	Glissement	
61401063	Glissement	
61401064	Coulée	
61401071	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401077	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401087	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401088	Glissement	
61401092	Glissement	
61401094	Glissement	
61401096	Glissement	Hennequeville
61401098	Glissement	
61401100	Glissement	
61401112	Glissement	
61401119	Glissement	
61401122	Glissement	
61401126	Glissement	
61401130	Chute de blocs / Eboulement	
61401132	Coulée	
61401133	Effondrement / Affaissement	Hennequeville
61401136	Effondrement / Affaissement	Hennequeville
61401137	Effondrement / Affaissement	Hennequeville
61401138	Effondrement / Affaissement	Hennequeville
61401139	Effondrement / Affaissement	
61401249	Glissement	
61401250	Glissement	
61401251	Glissement	Pointe des Graves
61401252	Glissement	Pointe des Graves
61401253	Glissement	Pointe des Graves
61401254	Glissement	Hennequeville
61401255	Glissement	Hennequeville
61401256	Glissement	Hennequeville
61401257	Glissement	Les roches noires
61401258	Glissement	Les Roches Noires
61401259	Glissement	Lieu Godet - Près du Club nautique
61401260	Glissement	
61401261	Glissement	Carrefour Beurrier
61401262	Glissement	
61401263	Glissement	

Identifiant	Type	Lieu
61401264	Glissement	
61401265	Glissement	La marnière
61401266	Glissement	La marnière
61401267	Glissement	La Marnière
61401268	Glissement	La Marnière
61401279	Glissement	
61401280	Glissement	
61401281	Glissement	
61401282	Glissement	
61401283	Glissement	
61401490	Effondrement / Affaissement	
61401491	Effondrement / Affaissement	Les Graves
61401492	Glissement	
61401493	Glissement	
61401494	Glissement	Les Graves
61401495	Effondrement / Affaissement	
61401496	Effondrement / Affaissement	
61401497	Glissement	
61401498	Glissement	
61401499	Chute de blocs / Eboulement	
61401500	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401501	Effondrement / Affaissement	
61401502	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401503	Chute de blocs / Eboulement	Les Creuniers
61401504	Chute de blocs / Eboulement	
61401505	Chute de blocs / Eboulement	
61401506	Chute de blocs / Eboulement	
61401507	Chute de blocs / Eboulement	
61401508	Chute de blocs / Eboulement	Callenville
61401509	Chute de blocs / Eboulement	
61401510	Chute de blocs / Eboulement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

12 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BNOAA0003569	naturelle	Cavité signalée suite à tassement à Hennequeville au 39, Résidence les
BNOAA0003570	naturelle	Cavité signalée dans herbage à Hennequeville suite à effondrement -
BNOAA0003571	naturelle	Cavité signalée dans herbage à Hennequeville suite à tassement -
BNOAA0003572	naturelle	Cavité signalée dans herbage à Hennequeville suite à effondrement -
BNOAA0004112	naturelle	Grotte - Falaise des Creuniers
BNOAA0004113	carrière	Marnière - Lieu-dit La Marnière
BNOAA0004114	naturelle	Cavité karstique - 29, Résidence Les Aubets
BNOIE0000314	indéterminé	Identifiant BDMVT : 61401490
BNOIE0000315	indéterminé	Identifiant BDMVT : 61401491
BNOIE0000316	indéterminé	Identifiant BDMVT : 61401495
BNOIE0000317	indéterminé	Identifiant BDMVT : 61401496
BNOIE0000318	indéterminé	Identifiant BDMVT : 61401501

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

19 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3794455	LABORIER G.	Indéterminé	
SSP3793484	Scierie mécanique	Indéterminé	
SSP3793300	Stockage de carburant et garage	Indéterminé	
SSP3793299	Dépôt de carburants SHELL BERRE	Indéterminé	
SSP3793298	Industrie chimique Louis SORGUES	Indéterminé	
SSP3793297	Stockage de carburant Richier.	Indéterminé	
SSP3793296	Teinturerie - Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3793295	Imprimerie Prévost	Indéterminé	
SSP3793294	Construction navale Macario	Indéterminé	
SSP3793293	Imprimerie du Progrès du Littoral.	Indéterminé	
SSP3793292	Usine à Gaz	En arrêt	
SSP3793291	Stockage d'essence J. de Boers.	Indéterminé	
SSP3793290	Garage de Palais Normand.	Indéterminé	
SSP3793289	Dépôt de liquides inflammables Bonnières	Indéterminé	
SSP3793288	Dépôt de carburant Lefevre-Canteleu	Indéterminé	
SSP3793287	Sté des Pétroles SHELL BERRE	Indéterminé	
SSP3793286	Dépôt de carburant Edouard CANU	Indéterminé	
SSP3793285	Garagiste Simon Hubert	Indéterminé	
SSP503589	PARIS PRESSING_NEZAN Didier	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

